BERTRAND JOUVENOT

DOPEZ VOTRE STRATÉGIE DIGITALE

72 fiches pratiques



INTRODUCTION

Mise en bouche

Cette recette digitale est extraite du livre *Dopez votre stratégie digitale* de Bertrand Jouvenot.

Un livre comprenant près d'une centaine de recettes digitales, destinées à vous aider à tout savoir préparer, de l'entrée au dessert, depuis la digitalisation de l'entreprise, la stratégie, le management, jusqu'à l'innovation et le produit, en passant par le marketing et à la mesure....

Découvrez ici, l'une des recettes revisitée par nous, rien que pour vous. #DVSD

Bonne dégustation!

Bertrand Jouvenot

FICHE N° 10

La loi 70/20/10

Présentation







TEMPS · plusieurs années

NOMBRE DE PERSONNES · 10 à 20

DIFFICULTÉ · ★ ★ ★

« Coca-Cola, c'est ça. » C'est surtout une entreprise qui, tout comme d'autres grands groupes allant de L'Oréal à Google, a parfaitement su mettre en pratique la loi dite de 70/20/10.

La digitalisation d'une entreprise est particulièrement consommatrice de capitaux, de ressources, d'investissements, d'implication du top management, de temps des collaborateurs pour actualiser leurs compétences, etc.

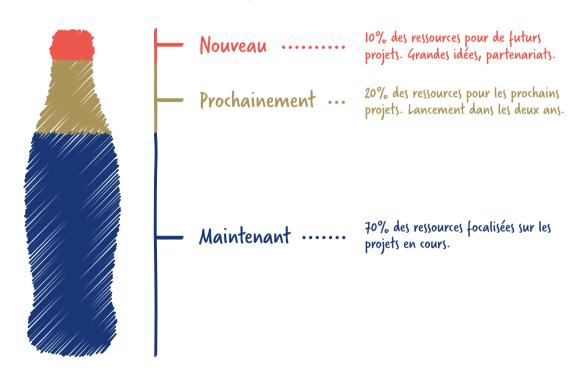
L'arbitrage à effectuer alors pour répondre aux exigences grandissantes du digital (innovation, rapidité, agilité, mutation, internationalisation) tout en préservant l'activité principale de l'entreprise (à l'origine de son chiffre d'affaires, de la profitabilité et de sa pérennité) est particulièrement difficile. La loi 70/20/10 apporte une réponse simple et opérationnelle à cette problématique.

POUR ACCOMPAGNER
Cette fiche pourra être combinée avec l'Open Innovation.

Sahier n° 1 — 60 —

72 fiches pratiques_LIVRE.indb 60 29/07/2019 14:19:07

Stratégie 70 / 20 / 10 de (oca-(ola



INVESTIR DANS L'INNOVATION SANS PÉNALISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

Source : d'après Andrew McAfee, Didier Bonne, George Westerman, Leading digital, Harvard Business Review Press, 2014.



72 fiches pratiques_LIVRE.indb 61 29/07/2019 14:19:07

La digitalisation peut détourner l'entreprise de son core business. L'arbitrage difficile entre innovation et préservation du CA est néanmoins possible.

Attention

- Si la règle porte sur les ressources allouées, elle ne doit pas systématiquement être appliquée aux investissements. Une tentation fréquente.
- Évitez de la mettre en place à petits pas, en instaurant une règle transitoire du type 85/10/5 la première année. Les difficultés forcément rencontrées la première année pourraient encourager à ne pas aller plus loin et à faire de ce découpage transitoire une règle durable.

Au sommaire

♦ Objectif

ASSURER l'évolution de l'entreprise, de son offre, de ses modes opératoires pour qu'elle reste compétitive.

PERMETTRE l'innovation tout en préservant le core business.

♦ Contexte

L'évolution de l'écosystème de l'entreprise, lié au développement numérique, n'a jamais rendu autant nécessaire l'innovation ou, a minima, l'évolution significative de tout ce qui lui permet d'être compétitive aujourd'hui. La loi 70/20/10 fournit les ordres de grandeurs pour arbitrer entre des prises de risques nécessaires et la préservation de l'activité de l'entreprise.

Cahier n° 1 — 62

72 fiches pratiques_LIVRE.indb 62 29/07/2019 14:19:07

Préparation et mise en œuvre

♦ Étapes

- 1 Recensez exhaustivement l'ensemble des initiatives, des développements, des projets de votre entreprise.
- 2 Répartissez-les selon trois critères.
 - Now, qui comprendra tout ce qui contribue à faire vivre l'entreprise aujourd'hui et consommera 70 % des ressources.
 - Next, qui réunira les développements, les innovations et les projets destinés à rester compétitif

- ou prendre un temps d'avance dans les deux prochaines années, et représentera 20 % des ressources.
- New, qui englobera tout ce qui dépasse un horizon de trois ans et se veut particulièrement innovant, en occupant 10 % des ressources restantes.
- **3** Opérez les ajustements organisationnels nécessaires à cette stratégie.

♦ Méthodologie et conseils

- Instaurez cette règle lors de la construction budgétaire annuelle ou lors de moments clés de la définition de la stratégie. Dans le cas où l'entreprise recourt à l'Open Innovation (innovation ouverte) (▶ Fiche 28), dotez-vous d'une règle claire relative à la prise en compte ou non des ressources externes dans ce découpage.
- Évitez la tentation de recourir au temps partagé d'un même collaborateur entre Now et New par exemple. Les exigences et les urgences du core business finiraient par engloutir le temps dévolu à l'innovation.

OBSERVATIONS

La règle apporte une réponse claire à une problématique difficile.

Elle est rassurante, du fait de son adoption désormais massive par bon nombre de grands groupes et donc peu contestable ou négociable.

Elle laisse de la place à l'innovation.

63 Fiche n° 1

Ça vous à plus ?

Pour vous régaler encore, avec près d'une centaine d'autres recettes digitales, passez la commande

Commander ici

www.jouvenot.com

CONCEPTION GRAPHIQUE, ICONOGRAPHIE & MISE EN PAGES

nin { design & arts graphiques }

WWW.NUNDESIGN.FR

O NUN.ARTSGRAPHIQUES

O NUN.DESIGNGRAPHIQUE